

DEC132986DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Stéphanie Thiebault, directrice de l'Institut Ecologie et environnement

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°130233DAJ du 30 janvier 2013 portant nomination Mme Stéphanie Thiebault, aux fonctions de directrice de l'Institut Ecologie et environnement ;

Vu le projet de protocole de collaboration scientifique entre le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du Gabon (CENAREST) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Stéphanie Thiebault, directrice de l'Institut Ecologie et environnement, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le protocole de collaboration scientifique entre le CENAREST et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 octobre 2013

Alain Fuchs